

## Les statuts des demandes du tableau de bord

Profil concerné : Premier Accueil

Lorsque vous créez une demande d'insertion auprès de l'Entité Hébergement Logement du SIAO, la demande passera par différents statuts. Selon son statut, la demande changera d'onglet sur votre tableau de bord dans le panneau d'accueil.

Territoire	
Yvelines	
1	> Demandes en cours de création 713 demande(s)
2	> Demandes transmises au SIAO compétent 1121 demande(s)
3	> Demandes à compléter 909 demande(s)
4	> Demandes refusées ou annulées par le SIAO 162 demande(s)
5	> Demandes inscrites sur une liste d'attente 3785 demande(s)
6	> Orientations en attente de confirmations des structures 349 demande(s)
7	> Demandes à mettre à jour 1429 demande(s)
8	> Demandes transférées par une structure 22 demande(s)
9	> Demandes clôturées par la structure 331 demande(s)

- 1) **Demandes en cours de création** : les demandes sous ce statut ne sont pas finalisées, le SIAO ne sera pas en mesure de les étudier. Si vous en avez, veuillez les transmettre, en vérifiant qu'elles soient dûment complétées.
- 2) **Demandes transmises au SIAO compétent** : ces demandes ont été transmises à l'équipe du SIAO afin qu'elle puisse l'étudier.
- 3) **Demandes à compléter** : la demande que vous avez transmise manque d'éléments ou la préconisation ne respecte pas la grille, dans ce cas, l'équipe du SIAO mettra un commentaire dans votre demande puis la mettra à compléter. A vous, par la suite, de procéder aux modifications demandées puis de la transmettre à nouveau. Une fois fait, elle repassera au statut « demande transmise ».
- 4) **Demandes refusées ou annulées par le SIAO** : il s'agit de toutes vos demandes qui ont été annulées ou refusées, qu'elle qu'en soit le motif, les demandes peuvent être annulées par le SIAO ou pas vous-même. **Ne réactivez pas une demande qui est annulée**
- 5) **Demandes inscrites sur une liste d'attente** : la demande a été validée par l'équipe du SIAO sur une liste d'attente correspondant à votre préconisation.
- 6) **Orientations en attente de confirmation des structures** : la demande est actuellement positionnée vers une structure d'hébergement ou de logement via l'Entité Hébergement / Logement du SIAO.
- 7) **Demandes à mettre à jour** : la demande n'a pas été actualisée depuis 3 mois, vous devez vous rendre sur la demande et l'actualiser, sous réserve que la personne soit toujours en demande. Si la personne n'est plus en demande, vous pouvez l'annuler. Si la demande n'est pas actualisée dans un délai d'un mois supplémentaire, elle sera annulée automatiquement.
- 8) **Demandes transférées par une structure** : la demande a été transmise par une autre structure de premier accueil, si vous cliquez sur l'une de ces demandes, vous deviendrez automatiquement le nouveau référent social du ménage.
- 9) **Demandes clôturées par la structure** : il s'agit des demandes pour les personnes qui ont intégré une place en structure d'hébergement ou de logement puis qui en sont sorties.

Une demande est considérée comme **active** si elle est sous l'un de ces statuts : *en cours de création, transmise, liste d'attente, orientation en cours, à compléter, à mettre à jour*. Ne créez pas de nouvelle demande mais reprenez celle existante pour la mettre à jour.

Une demande est considérée comme **inactive** si elle est sous l'un de ces statuts : *Annulée, refusée, présence, clôturée*. Une nouvelle demande devra être transmise au SIAO.